

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 11 avril 2012 à 9h30
« Parcours de vie, activité professionnelle et retraite »

Document N°I-1
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

L'évolution des relations entre générations
dans un contexte de mutation du cycle de vie – extraits

Partie I-1 : les évolutions du cycle de vie

Delphine Chauffaut
Credoc – Cahier de recherche n° 163 – Novembre 2011



L'EVOLUTION
DES RELATIONS ENTRE GENERATIONS
DANS UN CONTEXTE
DE MUTATION DU CYCLE DE VIE

Delphine CHAUFFAUT

CAHIER DE RECHERCHE N° 163

NOVEMBRE 2001

Département « *Evaluation des politiques sociales* »
dirigé par Matthieu ANGOTTI

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC.

Pour vous procurer la version papier, veuillez contacter le Centre Infos Publications,
Tél. : 01 40 77 85 01 , e-mail : publications@credoc.fr

Ce travail de recherche émane d'un mémoire de DEA de sociologie de Sciences-Po, filière « Sociologie des sociétés contemporaines », effectué sous la direction d'Olivier Galland.

I LES EVOLUTIONS DU CYCLE DE VIE

C'est dans les années 1970³³ que furent posées les bases du modèle fonctionnaliste du cycle de vie.

Quatre cadres d'analyse sont déterminés.

- Deux éléments décrivent la structure du cycle de vie :
 - la structure par âge d'une société à un moment donné permet d'estimer les rapports de force relatifs des âges,
 - le système de rôles permet de représenter un cycle de vie fictif, lequel serait celui d'un individu si aucune des étapes ne changeait au fur et à mesure qu'il les parcourt.

- Deux éléments décrivent les processus d'évolution du cycle de vie :
 - le renouvellement des cohortes, lié au renouvellement des hommes,
 - le vieillissement de chaque cohorte.

La prise en compte de *toutes* ces dimensions apparaît fondamentale pour la compréhension de l'évolution. En effet, s'il est possible de reconstituer un cycle de vie fictif par la mise bout à bout de toutes les étapes telles qu'elles se déroulent à ce moment, chaque individu vit *à la fois* son propre vieillissement (processus) et les évolutions qui lui sont extérieures (structure). La création d'un rôle s'effectue en référence à ce même rôle, tenu par des générations précédentes *et* en référence aux caractéristiques actuelles du rôle³⁴.

Les relations entre les générations font partie du rôle à une étape donnée. Elles sont influencées par le processus d'évolution du cycle de vie. Ce processus est animé par un mouvement de brouillage des positions, qui complexifie les relations entre les générations. Pour l'analyse, on peut scinder le cycle de vie en trois phases logiques : la jeunesse, la maturité et la vieillesse. En outre, certaines évolutions affectent l'ensemble du cycle de vie.

³³ Angela M. O'Rand, Margaret L. Krecker, Concepts of the life cycle : Their History, Meanings, and Uses in the Social Sciences, Annual Review of Sociology volume 16, 1990.

³⁴ On verra par exemple que les grands-pères s'inspirent à la fois du comportement de leur propre grand-père (quand il a été connu), et de l'image actuelle du grand-père, les deux normes étant très différentes.

1. LA JEUNESSE : PLUS AUTONOME OU PLUS DEPENDANTE ?

La découverte des différentes étapes précédant l'âge adulte s'est faite progressivement : l'enfance au 17^e siècle³⁵, la jeunesse au 18^e³⁶ et l'adolescence au 20^e.

La jeunesse est une des étapes qui a vécu les mutations les plus intenses³⁷ au cours des vingt dernières années. Ces évolutions sont assez ambivalentes. D'une part, les jeunes au domicile parental sont probablement plus libres qu'auparavant, ils sont aussi plus proches de leurs parents. D'autre part, les jeunes sont moins rapidement totalement indépendants.

A) Le jeune à la maison : aussi dépendant, plus libre

☛ *Autrefois, l'enfant qui vivait quotidiennement avec ses parents était un adolescent, voire un enfant.*

A 11 ans, dès la sixième, de nombreux enfants de la génération G3, et les enfants ruraux de la génération G2 partaient en internat. A partir de cet âge, les enfants ne vivaient donc plus avec leurs parents, ils revenaient parfois le week-end, et plus souvent une fois par mois, au domicile parental.

G3 – femme "j'ai été pensionnaire j'avais 10 ans et demi, en sixième, parce que de ce temps là, même si j'habitais dans une préfecture, il n'y avait qu'un lycée classique dans le département pour les demoiselles, donc j'étais pensionnaire à 30 km de chez mes parents, donc on sortait maximum une fois par mois, on prenait le train"

En milieu populaire, l'enfant était contraint très jeune à travailler, souvent à l'extérieur. Ainsi les jeunes filles étaient "placées" dans des familles plus aisées dès l'âge de 15 ans, ne revenant dans leur famille que de temps à autre.

On partait ensuite du domicile parental après les études ou le service militaire, pour se marier ou pour travailler. Ce départ était définitif.

³⁵ Philippe Ariès, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* Paris, le Seuil, 1973 cité par Martine Ségalen, op. cit.

³⁶ Claudine Attias-Donfut, *Génération et âges de la vie* PUF 1991

³⁷ Olivier Galland, *Sociologie de la Jeunesse*, Armand Collin, 1997

➤ *Aujourd'hui, le jeune à la maison est un adulte.*

Entre les années 1957 et 1990³⁸, l'âge au départ du domicile parental a augmenté³⁹.

En 1990, 54,4% des jeunes de 20 à 24 ans vivent chez leurs parents, 57% en 1999 (et même 62,5% des garçons⁴⁰). L'âge médian au premier départ s'établit en 1997 à 20,5 ans pour les femmes et 22 ans pour les hommes⁴¹.

La première cause majeure de cette évolution est l'allongement des études. Alors que la première "explosion scolaire", durant les années 1960, a provoqué l'accès d'un plus grand nombre d'élèves au baccalauréat, la seconde, dans les années 1990, voit l'allongement des études supérieures. L'âge médian de fin d'étude passe de 18 à 21 ans entre 1982 et 1999⁴². Ce cursus scolaire plus long joue en faveur de la cohabitation avec les parents ; la moitié des étudiants de 24 ans habitent encore chez leurs parents.

La seconde cause majeure de cette évolution - qui n'est pas sans lien avec la première - est la difficulté accrue pour les jeunes à trouver un emploi stable. Dans une période de chômage massif dont les jeunes sont les premiers à souffrir, l'âge médian d'obtention d'un emploi passe entre 1982 et 1999 de 20 ans à 23 ans, de 22 à 25 ans si l'on considère l'emploi stable. Les jeunes multiplient durant plusieurs années les périodes de chômage, d'emplois "aidés" (Contrats emploi-solidarité, contrats de qualification, etc.) ou à durée déterminée. Cette situation instable ne leur permet pas de quitter le foyer parental dans de bonnes conditions.

Cette modification a deux conséquences sur les relations avec les parents.

Lorsque les parents et les enfants vivaient moins longtemps ensemble - parce que les enfants s'absentaient précocement ou qu'ils partaient plus tôt - ils se connaissaient probablement moins. On peut penser⁴³ que les relations qui suivent le départ sont moins intenses quand la période de vie commune est moins longue. L'allongement de la période de vie commune aurait alors pour effet de rendre plus proches les relations parents-enfants, même après le départ.

D'autre part, alors que l'enfant à la maison était effectivement un enfant ou un adolescent, il était placé sous la responsabilité et l'autorité du chef de famille ; son autonomie était nulle. Or, le jeune "adulte" au domicile parental, lui, a déjà franchi certaines étapes qui s'effectuaient naguère après la décohabitation : relation sentimentale durable - les relations sexuelles étant de plus en plus précoces -

³⁸ depuis, il est stable. Catherine Villeneuve-Gokalp, *Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents* Economie et Statistique, n° 337 338, 2000

³⁹ Olivier Galland, op.cit.

⁴⁰ INSEE, enquêtes emploi

⁴¹ Catherine Villeneuve-Gokalp op. cit.

⁴² *Une Jeunesse qui dure*, Louis Dirn in Sciences Humaines, Hors série septembre / octobre 1999

⁴³ on vérifiera cette proposition dans la deuxième partie

petits jobs, voire emploi⁴⁴, période de vie hors du domicile parental... Il semble plus difficile de le traiter comme un enfant sous entière dépendance parentale.

L'avènement de la "démocratie familiale"⁴⁵ impose en outre une plus grande indépendance des adolescents et des jeunes. Michel Fize décrit le passage du "modèle autoritaire" de la fin de la seconde guerre mondiale à la "démocratie familiale" des années 1990. Le modèle autoritaire repose sur la soumission au chef de famille, de nombreux tabous et une grande distance entre les générations. Les événements de 1968 et l'influence de la psychanalyse font entrer la famille dans un modèle "libéral", où les libertés laissées aux adolescents sont plus grandes et les tabous moins nombreux. Depuis les années 1980, on assiste à l'avènement de la démocratie familiale, où les relations parents - enfants, pacifiées, s'établissent sur le mode de la proximité. Les adolescents détiennent une grande liberté, les filles étant toutefois plus largement contrôlées que les garçons⁴⁶.

On peut citer de nombreux exemples prouvant la plus grande liberté des jeunes chez leurs parents. Certains jeunes disposent dans le logis familial de pièces séparées, accessibles de l'extérieur; ils ont ainsi une quasi-autonomie de logement.

On remarque aussi⁴⁷ que l'emploi du temps des lycéens se rapproche considérablement de celui des étudiants, en particulier en ce qui concerne la répartition sorties - temps passé au domicile parental. Cette évolution est le signe d'une prise d'autonomie plus précoce pour les loisirs.

Les jeunes restant au foyer parental ont donc plus de libertés aujourd'hui qu'il y a quelques générations.

Ce n'est pourtant probablement pas le sentiment de ces jeunes peu diplômés, *contraints* de rester chez leurs parents de longues années avant de trouver un emploi stable. Ceux là comparent leur situation à celle de leurs parents, qui étaient totalement autonomes à leur âge, et non à la charge, notamment financière, de leurs parents.

⁴⁴ Brigitte Dormont et Sandrine Dufour-Kippelen : *Insertion professionnelle et autonomie résidentielle : le cas des jeunes peu diplômés* Economie et Statistique N°337/338, 2000

⁴⁵ Michel Fize : *La démocratie familiale, évolution des relations parents-adolescents* Presses de la Renaissance Paris 1990. L'évolution est particulièrement flagrante pour les classes moyennes. Des comportements diversifiés se maintiennent parmi les différentes classes de la société, ainsi que le montrent de nombreux travaux de Jean Kellerhals.

⁴⁶ Michel Bozon et Catherine Villeneuve-Gokalp *Les enjeux des relations entre générations à la fin de l'adolescence*, in Population n°6, 1994.

⁴⁷ Olivier Galland, à paraître

B) Le jeune hors du domicile parental : des liens encore étroits

Les générations précédentes, une fois parties du domicile parental, étaient parfaitement autonomes. Après la seconde guerre mondiale, les étapes de passage à l'âge adulte, professionnelles et privées, étaient synchrones⁴⁸. On quittait la scolarité et on commençait à travailler immédiatement d'une part, on quittait ses parents et on commençait une vie de couple (marié) d'autre part. On passait donc d'une situation de totale dépendance à une situation de totale autonomie.

➤ Les générations actuelles vivent des processus largement plus complexes

☛ La période de transition est plus longue.

Si l'âge de départ du domicile parental semble avoir atteint un maximum, l'âge d'accès à un logement autonome continue de croître⁴⁹. L'accès à l'indépendance résidentielle a été de plus en plus précoce jusqu'à la génération 1957, puis s'est faite de plus en plus tardive. Ainsi, l'âge médian du premier départ stagne entre 1992 et 1997 aux alentours de 22 ans pour les hommes et 20,5 ans pour les femmes, mais l'âge médian d'acquisition de l'indépendance résidentielle s'accroît pour atteindre quasiment 24 ans pour les hommes et 22 ans pour les femmes en 1997. Entre les deux se développent des situations intermédiaires : logement payé par les parents (cette situation représente 1/5 des premiers départs), départ puis retour (1/5), double résidence (1/10)...

☛ Le moment du départ n'est donc plus aussi net.

Certains jeunes partent progressivement, étant absents quelques jours par semaine ou revenant le week-end de la ville de leurs études. D'autres partent puis reviennent, essentiellement en raison de problèmes professionnels. Certains départs ne sont pas considérés comme de "véritables" départs, comme le service militaire. L'ensemble de ces situations représente finalement une part majoritaire des jeunes. Les parents et les enfants ne sont d'ailleurs pas systématiquement d'accord sur l'âge auquel le jeune a cessé de vivre au domicile parental⁵⁰.

⁴⁸ Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, précité

⁴⁹ Villeneuve – Golzalp Catherine op. cit.

⁵⁰ Catherine Villeneuve-Gokalp *Le départ de chez les parents : définitions d'un processus complexe* Economie & Statistiques, n°304-305 1997

➤ Les étapes sont désynchronisées.

Alors que l'on réalisait quasi-simultanément la construction d'un couple, le début de la vie professionnelle et l'installation dans un logement, chaque étape a désormais un calendrier indépendant. De plus, l'ordre de réalisation acquiert moins d'importance. Olivier Galland décrit ainsi le passage d'un modèle d'identification (étapes guidées) à un modèle d'expérimentation.

Il en résulte un accroissement des situations transitoires, inédites, où le jeune est "adulte" seulement sur certains plans.

➤ Le processus n'est pas identique pour toute la population.

On peut construire schématiquement trois modèles de décohabitation du foyer parental, qui dépendent du niveau d'études et du sexe du jeune⁵¹.

La cohabitation concerne les jeunes peu diplômés, restant longtemps après la fin de leurs études (jusqu'à 8 ans) au domicile parental dans l'attente d'un emploi stable. Cette cohabitation est contrainte.

La décohabitation concerne les jeunes filles peu diplômées, qui quittent précocement le domicile parental pour vivre en couple.

La recohobitation concerne les jeunes diplômés, hommes et femmes, qui quittent leurs parents pour étudier (ils sont alors aidés par les parents), et reviennent après leurs études dans l'attente d'un emploi.

Les jeunes qui vivent dans une famille nombreuse, monoparentale, dans une famille où règne la mésentente quittent plus précocement le domicile parental.

➤ Cette complexité nouvelle provoque deux conséquences majeures sur les relations entre les générations

➤ Jusqu'à l'acquisition de l'autonomie complète, les parents aident les enfants.

Les parents sont prêts à aider les enfants dans tous les domaines où cela est possible (logement, emploi etc.) , quel que soit l'âge de l'enfant⁵². Et en effet, 2/3 des jeunes partis durant leurs études, et 1/3 des jeunes partis après ont été aidés. Cette aide, quand elle existe, dure plus de 4 ans. Les étudiants sont plus nombreux ; parmi eux, ceux qui attendent la fin des études pour partir sont moins nombreux⁵³. L'aide est donc de plus en plus courante.

⁵¹ Olivier Galland, op.cit.

⁵² Georges Hatchuel et Anne-Delphine Kowalski. *La reconnaissance de l'aide parentale* CREDOC, Consommations et modes de vie 1995 n 97

⁵³ Catherine Villeneuve-Gokalp, op.cit.

Elle revêt essentiellement trois formes⁵⁴.

- *Le prêt d'un logement* est rare, car il faut détenir un logement supplémentaire. Il est parfois fourni par les grands-parents.
- Les *dons*, en argent ou en nature, sont particulièrement fréquents : un tiers des moins de 25 ans et la moitié des étudiants en bénéficient.
- Les *services matériels* de toutes sortes sont très répandus : services domestiques (lessive, repassage etc.), caution pour obtention d'un logement, prêts de meubles...

Cette solidarité se manifeste différemment selon les milieux sociaux et le niveau d'étude des enfants. Il s'agit plutôt d'une aide à l'acquisition d'autonomie parmi les catégories aisées pour des enfants diplômés, d'une aide de subsistance parmi les catégories défavorisées pour des enfants non diplômés.

Cette relation de soutien sert de support à la poursuite de relations très denses entre les parents et les enfants. La plupart des jeunes s'accommodent très bien de cette situation de semi-dépendance. Rares sont ceux qui rejettent cette aide ; ceux là sont généralement en froid avec leurs parents.

☛ Une nouvelle phase de la relation enfants / parents et grands-parents.

Une des étapes de cette période est particulièrement intéressante dans la relation enfants / parents et grands-parents : la période où le jeune est encore célibataire, éventuellement autonome financièrement. Indépendant de sa famille d'orientation, pas encore inséré dans une famille de procréation, le jeune traverse une période de construction *personnelle* de ses relations. Il s'agit d'une période de sociabilité intense⁵⁵, avec des amis essentiellement, mais *aussi* avec sa famille.

On remarque que cette période est particulièrement propice au développement des discussions avec les parents⁵⁶. Ainsi qu'en témoignent les personnes interrogées, cette période est aussi celle d'une grande proximité avec les grands-parents.

Nous pensons que l'existence d'une telle phase ne peut que *consolider* les liens entre les enfants et les parents et grands-parents.

Il est délicat aujourd'hui d'établir un diagnostic sur cette période de transition qu'est la jeunesse. La reprise économique et le ralentissement de la progression du temps d'études qui lui fait suite, ainsi que l'arrêt du service militaire, influent en faveur d'une réduction de cette phase de vie. Par ailleurs, il semble que les jeunes soient passés de façon durable d'une norme de précocité à une norme de retardement des échéances⁵⁷.

⁵⁴ Claudine Attias-Donfut *Les solidarités entre les générations*. précité

⁵⁵ Jean-Claude Kaufman *Les ménages de une personne en Europe* Population n°4/5, juillet / octobre 1994

⁵⁶ Olivier Galland. *Parler en famille : les échanges entre parents et enfants*. Précité

⁵⁷ Olivier Galland, Sciences Humaines HS n°26, précité

Les évolutions concernant la jeunesse nous amènent à un double constat.

- D'une part, le jeune au sein de sa famille a acquis de la liberté, de l'indépendance.
- D'autre part, le jeune une fois parti du domicile parental est dans une position plus dépendante de sa parenté que naguère.

Ce double mouvement est associé à une plus grande proximité affective, partiellement lié à un temps de vie commune plus long.

2. LA MATURITE BOULEVERSEE

La phase de maturité comporte plusieurs étapes, qui toutes évoluent dans le sens d'une complexité accrue des relations entre générations.

Les frontières entre les étapes de la construction de la famille sont brouillées. En milieu de vie, la multiplication des modèles complique la compréhension du processus. A l'âge "pivot", les femmes se trouvent entre deux générations demandeuses de services et d'attention.

A) Construction de la famille

➤ La phase de construction de la famille connaît certaines évolutions similaires à la phase de la jeunesse, qui sont le retard et la multiplication des étapes

- *Comme nous l'avons remarqué, les jeunes vivent aujourd'hui une période de vie solitaire avant l'entrée dans le couple. Cette période se répand et s'allonge.*

L'âge médian de formation d'un couple en est retardé, passant de 23 à 25 ans de 1982 à 1999⁵⁸ - avec une plus grande précocité des filles -. Cette période de vie seul(e) est d'autant plus fréquente que les études sont longues et que la situation matérielle est confortable. Si les situations masculines sont assez homogènes à cet égard, on trouve parmi les femmes deux modèles. Le modèle "peu diplômée" se caractérise par une plus grande précocité dans la formation d'un couple, alors que le modèle "diplômée" suit un calendrier proche du calendrier masculin.

- *La période en couple non marié s'est elle aussi largement diffusée.*

Cette situation concernait 10% des nouveaux couples en 1965. En 1990, 90% des couples passent par une phase de cohabitation avant de se marier⁵⁹.

⁵⁸ Louis Dirn in Sciences Humaines, op.cit.

⁵⁹ INSEE, Enquêtes emploi

➤ Par conséquent, l'âge au premier mariage est décalé.

L'âge médian s'établissait en 1975, soit pour la générations G2 (les "parents") à 22,5 ans pour les femmes, à 24,5 pour les hommes. En 1995, pour la génération G1 (les "enfants"), les hommes se marient à 28,7 ans et les femmes à 26,7 ans. Des données plus anciennes montrent que l'âge au mariage a décrû dans la première moitié du siècle, et n'a crû qu'ensuite⁶⁰.

➤ La phase de vie en couple sans enfant est elle aussi en progression.

Plus de 2/3 des jeunes connaissent cette phase, dont la durée excède souvent 3 ans. L'âge auquel naît le premier enfant passe de 26 ans à 29 ans entre 1982 et 1999⁶¹. A l'instar de la mise en couple, on peut distinguer deux modèles féminins : le modèle "peu diplômée", précoce (âge médian de la première naissance inférieur à 23 ans), et le modèle "diplômée", tardif.

➤ D'autres caractéristiques sont plus spécifiques à la construction de la famille, et particulièrement du couple : désinstitutionnalisation et progressivité

Dans les années 50 et 60 domine le modèle romantique du mariage d'amour, qui aurait remplacé le mariage de convenances. Dès 1970, la tendance change et 1973 marque le début de la pente descendante du nombre annuel de mariages⁶². Parmi les couples de 15 à 29 ans, 85% étaient mariés en 1972, 43% seulement en 1998. Jusqu'en 1982, cette chute est compensée par une progression du nombre de couples non mariés⁶³.

Dans un premier temps, ce phénomène a été assimilé à un "retard" au mariage chez les jeunes couples, lié au besoin d'essayer la vie ensemble.

Le développement extrêmement rapide du concubinage impose aujourd'hui de le considérer comme une situation durable. Une preuve en est l'accroissement vertigineux du nombre de naissances hors mariage, passées d'un pourcentage symbolique des naissances dans les années 70 à plus du tiers dans les années 90⁶⁴. On parle alors de "fin du mariage" ou moins dramatiquement de remise en cause de l'institution, l'idéologie amoureuse opposant le formalisme du mariage au romantisme de l'union libre. Ce phénomène a un impact sur le nombre de personnes mariées : en 1990, parmi les personnes de plus de 15 ans en couple, 90% étaient mariés, ils sont 84% en 1998. Au delà de 35 ans, âge auquel on peut estimer que la situation matrimoniale est stabilisée, 96% des couples étaient mariés en 1990 ; ils sont

⁶⁰ Henri Leridon et Catherine Villeneuve Gokalp *Constances et inconstances de la famille* Ined Travaux et documents 1994

⁶¹ Louis Dirn op.cit.

⁶² Martine Ségalen, op.cit.

⁶³ Henri Leridon et Catherine Villeneuve Gokalp, op. cit.

⁶⁴ presque la moitié des premières naissances Henri Leridon et Catherine Villeneuve Gokalp, op.cit.

92% en 1998. Ces chiffres ont une double signification. D'une part, le doublement de la proportion de couples en union libre montre que le modèle du couple marié n'est plus unique. D'autre part, le pourcentage de couples mariés reste prépondérant, signe malgré tout de la persistance de l'institution. Le plancher, voire la hausse récente (depuis 1996) du nombre de mariages peut être lié à des phénomènes divers : plancher incompressible, incitation fiscale, désir de légitimation des enfants. Ce mouvement ne remet pas en cause - pour le moment ! - les analyses précédentes.

Cette désinstitutionnalisation s'accompagne d'une grande progressivité de l'entrée en couple. Jean-Claude Kaufmann⁶⁵ décrit la construction du couple comme un phénomène long, qui se réalise par petites étapes (domestiques) successives.

➤ Ces éléments perturbent considérablement l'image de la position de ces jeunes ménages dans l'ordre des générations

Le retard, la désynchronisation des étapes et leur progressivité rendent l'évolution du ménage particulièrement imprévisible, voire incompréhensible pour les générations plus anciennes. Combien de jeunes épouses ont haussé les sourcils à la question de la grand-mère "c'est pour quand, le petit ?" ? Combien de grands-mères ont été surprises de l'annonce d'une grossesse sans mariage prévu ? Les générations plus âgées se contentent aujourd'hui de suivre les évolutions des couples, sans chercher à appréhender une logique qui n'est plus la leur.

La désinstitutionnalisation ne permet plus de formaliser l'acquisition d'un statut, qui donne une visibilité et rend comparable les situations. Pour les personnes les plus âgées, un couple non marié est moins solide qu'un couple marié ; la distinction est plus importante dans leur esprit que dans celui des jeunes générations.

☛ La chute du nombre d'enfants rapproche les générations.

La chute de la fécondité a débuté elle aussi dans les années 1970 ; le taux de fécondité passant de près de 3 à cette époque à moins de 2 dans les années 1990. Dans le même temps, le nombre d'enfants par famille s'est homogénéisé, le nombre de familles nombreuses comme le nombre de familles sans enfants diminuant⁶⁶.

⁶⁵ L'intégration conjugale in *La famille en questions : état de la recherche*. (sous la direction de François de Singly) Paris, Syros, 1996

⁶⁶ Sophie Pennec *La place des familles à quatre générations en France*. Population, n° 1, janvier-février 1996 ; Catherine Villeneuve-Gokalp et Henri Leridon, op. cit. soulignent que les familles avec 3 enfants ou plus ne représentent que 8% des ménages au début des années 1990, contre 20 en 1968.

Ce phénomène, que les démographes ont longuement commenté⁶⁷, a pour objectif *et* pour effet un rapprochement des générations. Le statut de l'enfant a changé, passant de "capital" à "bien de consommation affective"⁶⁸. Cette sentimentalisation conduit à minimiser le nombre d'enfants, afin de concentrer l'affection. Le résultat en est le développement de la relation mère (puis père) - enfant, et, comme nous le verrons, celui de la relation grands-parents / enfants.

Les transformations concernant la temporalité de la construction de la famille ont des effets complexes, et troublent les relations entre les générations en brouillant les repères statutaires. La chute du nombre d'enfants, elle, accroît la proximité entre les générations.

L'ensemble de ces éléments conduit à une relation plus *personnalisée* et moins statutaire entre les générations⁶⁹.

B) Multiplication des modèles en milieu de vie

Depuis les années 1970, les situations familiales en milieu de vie se sont diversifiées.

Une des principales raisons de ces modifications est la progression du divorce. Si, au début du siècle, un mariage sur vingt seulement s'achevait en divorce, c'est le cas d'un mariage sur dix dans les années 1960, d'un sur trois aujourd'hui⁷⁰. 1972 marque le début de la hausse des divorces. La génération née en 1950 (G2) est donc une génération charnière : à partir d'elle, le nombre de mariages et l'indice de fécondité ont décliné, le nombre de divorces a augmenté⁷¹.

➤ Cet accroissement du divorce produit deux nouveaux types de famille

➤ *Les familles monoparentales.*

En 1999, les familles monoparentales représentent 7,4% des ménages⁷². Ce sont en grande majorité des femmes (85%), vivant en milieu urbain. Les femmes à la tête de ces familles sont pour moitié des divorcées, pour un quart des célibataires, le nombre de veuves décroissant.

Leur situation financière est généralement difficile. Les mères célibataires sont souvent de jeunes femmes peu diplômées, trouvant difficilement une place sur le marché de l'emploi. Quant aux

⁶⁷ voir articles, dont Hervé Le Bras, sur les causes multiples de cette chute, son lien avec l'activité des femmes et la conjoncture économique etc.

⁶⁸ il peut aussi représenter un certain statut des parents, être le gage de l'amour d'un couple. J. Kellerhals, P.Y. Troutot., E. Lazega *Microsociologie de la famille*. PUF, Paris, Que sais-je ? 1984

⁶⁹ Il faut à nouveau souligner le fait que cette évolution ne s'effectue pas au même rythme et de la même manière dans les différentes classes sociales, cf. travaux de Jean Kellerhals

⁷⁰ un sur deux dans la région parisienne ; INSEE cité notamment par Martine Ségalen, op.cit.

⁷¹ Henri Leridon, Catherine Villeneuve-Gokalp, op.cit.

⁷² INSEE, éléments du recensement 1999

divorcées, elles doivent conserver un niveau de dépenses quasiment identique⁷³, pour un revenu divisé souvent par plus de deux.

Dans ces circonstances, la mère est souvent soutenue par ses parents, et plus spécifiquement sa mère. L'aide peut être financière (prêt ou don d'argent), mais aussi psychologique ou matérielle. Les grands-mères s'investissent massivement dans la garde des petits-enfants. Il arrive que certaines femmes dans une situation financière particulièrement difficile à l'issue d'une séparation retournent plus ou moins temporairement chez leurs parents.

La relation mère-fille devient plus proche à l'occasion de la constitution d'une famille monoparentale.

➤ Les familles recomposées

Une famille recomposée est une famille avec enfants, dont au moins certains sont issus d'un mariage précédant d'au moins un des conjoints. Ces enfants peuvent cohabiter avec des enfants du nouveau couple. On compte aujourd'hui environ 700 000 familles recomposées⁷⁴, en progression parallèle au nombre de divorces. En 1990, sur 100 divorces comprenant des enfants, 85 étaient suivis d'une nouvelle union⁷⁵, parmi lesquelles 66% étaient fécondes.

Les remariages sont d'autant plus fréquents que les enfants issus du mariage précédent sont jeunes, que le couple appartient aux catégories populaires, que le parent concerné est un homme.

La recomposition familiale n'a pas la même signification dans tous les milieux sociaux⁷⁶. Schématiquement, dans les catégories populaires, le remariage "annule et remplace" le mariage précédent, il est un nouveau départ. Dans les catégories aisées, ce second mariage poursuit l'histoire personnelle, il n'efface pas le premier. Cette différence a un grand impact sur la façon dont se déroulent les relations entre les membres de la nouvelle famille⁷⁷, et en particulier les relations entre enfants et beaux-parents. Dans les milieux populaires, le beau-parent (beau-père dans la grande majorité) entre dans le rôle du père qu'il remplace. Dans les milieux aisés, le beau-père ne peut se comporter comme le père, qui reste très présent dans l'éducation des enfants. Son rôle se construit à partir de sa propre expérience, de la présence d'enfants du nouveau couple et de la place que souhaitent lui voir prendre son épouse et les enfants de l'union précédente.

⁷³ ainsi, le nombre de pièces nécessaires dans le logement ne diminue pas avec le départ de l'époux

⁷⁴ Claude Martin dans Terrain n°36 2001

⁷⁵ 17 de la mère, 31 du père, 37 des deux, Catherine Villeneuve-Gokalp et Henri Leridon, op. cit.

⁷⁶ Irène Théry *Remariages et familles composées : des évidences aux certitudes* L'année sociologique vol 36 1987

⁷⁷ Irène Théry : *Recomposer une famille, des rôles et des sentiments* Les éditions Textuel, collection le Penser-Vivre 1995.

➤ Deux conséquences principales découlent de l'existence de ces nouvelles formes familiales

➤ La lignée maternelle devient prépondérante, au détriment de la lignée paternelle.

Au milieu des années 90, environ 2 millions d'enfants de moins de 19 ans ne vivaient pas avec leurs deux parents, soit 15% des enfants, la plupart d'entre eux vivant avec leur mère.

Parmi ceux là, environ 30% ne voient jamais leur père, 30% le voient moins d'une fois par mois⁷⁸. Plus de la moitié des enfants de parents divorcés n'a donc plus de relations régulières avec son père, et les relations avec les grands-parents paternels se distendent aussi⁷⁹.

En revanche, parmi les enfants, les relations avec les parents de la mère, et en particulier la grand-mère, se resserrent suite à un divorce.

➤ Les générations les plus anciennes s'inquiètent. A tort ?

Le divorce est très mal perçu par les générations les plus anciennes. Dans nos entretiens, de nombreuses remarques indiquent l'inquiétude des membres les plus âgés ou les plus traditionnels face à cette évolution. Devant le divorce d'un de leurs enfants, même consensuel, ils s'opposent abondamment à l'ancien conjoint, et sont plus virulents à son égard que leur propre enfant. Quand le divorce ne concerne pas leurs propres enfants, ils déplorent cette solution de facilité : une dame de la génération 2 explique qu'autrefois "on divorçait pas tellement, même si ça allait pas trop bien, on essayait de rabibocher les choses", d'autres se félicitent que leur famille ait été "préservée"⁸⁰ de ce fléau.

Leur vision très négative de l'évolution des couples pourrait être nuancée.

Le couple marié reste le type de ménage le plus fréquent. Parmi les personnes de plus de 35 ans - la période de jeunesse étant considérée achevée - 67,5% de la population vit en couple marié, 6% en couple non marié⁸¹. Au niveau de la biographie, on passe l'essentiel de sa vie en couple⁸². Grâce à l'allongement de la vie, et malgré le divorce, la durée moyenne d'un couple n'a jamais été aussi élevée : 40 ans. Cette durée comprend de longues phases de vie de couple sans enfants : avant la première naissance, mais aussi après le départ du dernier enfant.

Tous les divorces ne mettant pas en cause des couples avec enfants, la plupart des enfants vivent avec leurs parents mariés. Malgré la progression des divorces, c'était encore le cas de 82% des enfants au milieu des années 1990, contre 93% à la fin des années 60⁸³. La progression est certes importante,

⁷⁸ Irène Théry, *Remariages et familles composées : des évidences aux certitudes*, précité

⁷⁹ Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen *Grands-parents : la famille à travers les générations*. Odile Jacob, 1998

⁸⁰ selon le mot d'une arrière-grand-mère

⁸¹ INSEE, enquêtes emploi

⁸² Jean-Hugues Déchaux *Quel devenir pour la famille ?* Paysans 1 février 2000 n°259

⁸³ Christophe Lefranc et Suzanne Thove *L'évolution de l'environnement familial des enfants* in *Population* N°6 nov/déc 1994.

mais le pourcentage n'est pas encore alarmant.

L'existence de telles situations remet pourtant en cause l'organisation traditionnelle des rôles familiaux. Le développement des situations complexes en milieu de vie modifie les relations entre les générations. L'organisation linéaire et hiérarchique s'en trouve bouleversée. Les relations de proximité et de dépendance par rapport aux lignées (paternelle et maternelle) sont à redéfinir.

C) L'âge pivot

L'âge dit "pivot" correspond à la période entre 50 et 60 ans. Le terme est employé pour décrire la situation des femmes, en particulier, qui soutiennent toutes les générations : les parents, qui deviennent moins indépendants, et les enfants, qui ne le sont pas encore.

☛ L'âge pivot est au centre des générations vivantes.

L'allongement de la vie a provoqué une coexistence beaucoup plus longue des générations. Au 18^e siècle, on était orphelin de père et de mère avant 30 ans⁸⁴. On a aujourd'hui au moins un parent vivant jusqu'à plus de 55 ans. Les progrès sont très rapides. A 50 ans, 51% des femmes nées en 1920 avaient un parent vivant, 11% deux parents. Leurs filles, nées en 1950, ont à 50 ans pour 77% un de leurs parents vivant, 30% les deux⁸⁵. D'autre part, il s'agit de la période durant laquelle on devient grand-parent. Il se déroule quelques années durant lesquelles on est au centre d'une famille à 4, voire 5 générations⁸⁶. Dans ce dernier cas, deux générations servent de pivot.

☛ Une tâche féminine : soutenir ses parents.

De 49 à 52 ans, 2/3 ont encore un ascendant vivant⁸⁷, qui est le plus souvent la mère. Ces parents sont très âgés, un certain nombre d'entre eux commencent à être dépendants⁸⁸.

Les enfants, et particulièrement les filles, sont très présents auprès de leurs parents⁸⁹. Elles leur fournissent aide matérielle (et en particulier domestique), soins, compagnie. A cette occasion, les liens entre les mères et les filles sont particulièrement denses.

⁸⁴ Patrick Bourdelais *Le nouvel âge de la vieillesse : histoire du vieillissement de la population*. Paris, Odile Jacob, 1993

⁸⁵ Sophie Pennec, op. cit.

⁸⁶ Enquête sur les familles à 5 générations effectuée par la Fondation Nationale de Gérontologie et le laboratoire Novartis.

⁸⁷ Attias-Donfut Claudine *Les solidarités entre les générations*. Précité. Selon INSEE Première n° 776, mai 2001, Francine Cassan, Magali Mazuy et Laurent Toulemon, l'âge médian où l'on perd son père est 45 ans, sa mère 55 ans ; à 70 ans, 10% ont encore deux parents.

⁸⁸ 1 Français sur 5 a dans son entourage une personne âgée dépendante, *Les Français face au problème de la dépendance des personnes âgées*. Collection des rapports n° 112, CREDOC G. Hatchuel, A. Dufour mars 1992.

⁸⁹ Claudine Attias-Donfut, op. cit. , Jean Kellerhals Josette Cohen-Huter, Malik von Allmen op. cit.

➤ *Aider les enfants.*

Nous avons remarqué que les jeunes qui partent du domicile parental sont largement soutenus, financièrement, mais aussi matériellement, par leurs parents. Cette aide se poursuit par la suite par la garde des petits-enfants, durant la semaine ou pendant les vacances⁹⁰. Près du quart des enfants de moins de 3 ans qui ne sont pas gardés quotidiennement par la mère sont pris en charge par les grands-parents, et plus spécifiquement la grand-mère et près de 85% des grands-parents gardent les petits-enfants occasionnellement. Cette aide est là encore particulièrement développée par les mères pour leurs filles.

➤ *Cette phase du cycle de vie est nouvelle.*

A cet âge, on était autrefois plutôt à la tête de la famille qu'en son centre. En outre, les enfants partent plus tardivement, la chute du taux de fécondité limite le temps de vie en couple avec enfants.

La double direction de l'aide de la génération pivot est liée aux progrès de l'espérance de vie d'une part et à l'allongement de la jeunesse d'autre part.

Cette "spécialisation familiale"⁹¹ constitue une phase de transition qui compense le déclin de l'activité professionnelle et l'approche de la retraite, en accroissant la "responsabilité familiale".

Le rôle instrumental de la génération pivot est très important pour la sociabilité familiale. Il est le support des relations avec les générations plus âgées et plus jeunes. Les femmes de cet âge sont un vecteur fondamental de la cohésion familiale.

Les mutations de la phase de maturité troublent particulièrement l'ordre traditionnel des générations.

La phase de construction de la famille, moins institutionnalisée, ne permet pas aux générations les plus anciennes de comprendre la position des plus jeunes. La prolifération des situations en milieu de vie brouillent la hiérarchie classique des familles. Elles instaurent une différence entre la lignée maternelle, pour laquelle la proximité s'accroît, et la lignée paternelle, pour laquelle les liens sont plus difficiles à conserver. Enfin, la diffusion de l'âge pivot, centre des générations à l'âge où l'on était naguère tête de famille, va sans ambivalence dans le sens d'un rapprochement des générations.

Toutes ces évolutions vont dans le sens d'un brouillage de la position de chacun dans l'échelle des générations.

⁹⁰ Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen *Grands-parents : la famille à travers les générations*. Précité

⁹¹ Nicole Gognalons- Nicolet *La maturation* Lausanne, Favre 1989

3. DEUX PHASES DE LA VIEILLESSE

La vieillesse, entendue comme la période de la vie succédant à celle de l'activité, n'a aujourd'hui aucun point commun avec ce qu'elle était il y a seulement deux générations.

Le phénomène le plus important est *l'augmentation de l'espérance de vie*. Elle est passée entre 1900 et 1990 pour les femmes de 49,5 ans à 80,9 ans et pour les hommes de 45,9 ans à 72,2 ans⁹². Ce phénomène est lié à deux mouvements : d'une part, une plus grande proportion de personnes atteignant l'âge de la retraite⁹³ ; d'autre part, une plus grande longévité⁹⁴. On compte ainsi aujourd'hui 1250 000 personnes de plus de 85 ans, et 8 000 centenaires⁹⁵.

Cet allongement de la vie s'accompagne d'un *allongement de la période de vie sans incapacité*⁹⁶. A 60 ans, la plupart des jeunes retraités sont en très bonne santé, pour plus d'une dizaine d'années. Dans ces conditions, on peut considérer qu'il est inepte de conserver le même seuil de la vieillesse qu'au début du siècle⁹⁷.

➤ Deux conséquences majeures découlent de cette évolution

☛ Les sexagénaires ne sont plus les aînés de la famille, ils en sont les pivots.

Des familles à 4 ou 5 générations. Sophie Pennec⁹⁸ décrit les chances pour quatre cohortes de femmes d'appartenir à une famille à quatre générations à 60 ans. C'est le cas de 17% des femmes nées en 1920, 26% de celles nées en 1930, 28% de celles nées en 1940 et 31% de celles nées en 1950. Au jour de leur mort, 71% des femmes sont à la tête d'une famille à 4 générations.

Il en résulte que la grande majorité des petits-enfants connaît ses grands-parents jusqu'à l'âge de la majorité, et une grande partie d'entre eux leur donne des arrière-petits-enfants.

⁹² INSEE, données sociales 1990

⁹³ Patrick Bourdelais, op. cit. En 1750, sur 100, 19 femmes et 17 hommes atteignaient l'âge de 60 ans ; c'est le cas de 81 femmes et 80 hommes en 1985. Cette évolution est essentiellement liée au recul de la mortalité infantile.

⁹⁴ Ibidem : l'espérance de vie à 60 ans atteint en 1750 12,3 ans, en 1985 à 17,9 ans pour les hommes et 23,1 pour les femmes.

⁹⁵ Enquête Novartis / Fondation Nationale de Gérontologie dans Impact Médecine, janvier 2001

⁹⁶ Claudine Attias-Donfut. *Génération et âges de la vie*, précité. Voir aussi Jean-Marie Robine 1996 cité par Claudine Attias-Donfut et Martine Ségalen, op.cit. pour les femmes comme pour les hommes, le gain d'espérance de vie s'accompagne d'une baisse ou d'une stagnation du temps passé en incapacité.

⁹⁷ Patrick Bourdelais op. cit.

⁹⁸ Sophie Pennec, op. cit. ; voir déjà Catherine Villeneuve-Gokalp *Le réseau familial*, Population N°6 nov / déc 78 : 75% des familles ont 3 générations, 25% 4 générations

- *Cette période de la vie est plus longue, elle est aussi ponctuée d'un nombre d'étapes plus important.*

On peut schématiquement distinguer deux étapes dans la vieillesse : le "3^e âge", actif, dynamique et indépendant, et le "4^e âge", dont les caractéristiques sont plus proches de celles de l'ancienne phase de retraite.

A) Les jeunes retraités

Les jeunes retraités sont en meilleure santé et plus indépendants. Certains disposent de projets personnels qui n'incluent pas leur descendance, ce sont les "non grands-parents". Quand ils acceptent ce rôle, leur position est à la fois plus autonome et plus proche des enfants et des petits-enfants.

➤ Les non grands-parents

Certains jeunes retraités ne sont pas disposés à jouer les grands-parents qui tricotent et gardent les petits-enfants. Ce comportement a deux origines.

- *Pas de rupture nette de l'activité.*

La retraite avait contribué à la détermination d'un seuil de passage entre la maturité et la vieillesse. Aujourd'hui, l'imprécision de l'arrêt de l'activité trouble à nouveau les frontières⁹⁹. Depuis vingt ans en effet, on assiste à une chute de l'activité après 55 ans, en raison essentiellement des préretraites et du chômage¹⁰⁰. Le moment de l'arrêt de l'activité ne correspond plus à un seuil précis, et empêche la construction du rôle de retraité. Alors que l'on arrête de travailler plus tôt et que la durée de vie est plus longue, la retraite représente une part de plus en plus importante de l'existence : 2% de la vie au début du siècle, 18% aujourd'hui¹⁰¹.

En outre, ces jeunes retraités qui ne se sentent pas "vieux" développent de nombreuses autres activités. Ainsi, ils sont de plus en plus nombreux à s'impliquer fortement dans la vie locale et associative : en 1997 – 1998, 40%¹⁰² des 60 et plus sont adhérents d'au moins une association.

⁹⁹ Anne-Marie Guillemard, Jacques Légaré, Pierre Ansart, op. cit.

¹⁰⁰ Liliane Salzberg, Anne-Marie Guillemard *Emploi et vieillissement* La documentation Française 1994.

¹⁰¹ Bourdelais, op. cit.

¹⁰² Bertrand Chokrane et Georges Hatchuel Enquête CREDOC, Condition de vie et aspirations des Français paru dans *Consommation et modes de vie* N° 135, mai 99

➤ La maturation¹⁰³ une période de remise en cause.

Cette période de fin de vie active et de début de la retraite est une période critique, qui peut se transformer en remise en cause. La vie conjugale, plus rare avant 60 ans, est plus fréquente après¹⁰⁴. Cette évolution a deux causes : l'âge au veuvage recule, et la proportion de personnes veuves, divorcées et célibataires vivant en couple non marié s'accroît. A cet égard, les "jeunes" couples "âgés"¹⁰⁵ ont des modes de cohabitation très inventifs, comme la double résidence à cohabitation intermittente ou alternée. Comme les jeunes couples, ils vivent des étapes très progressives de la relation, dont le passage de non cohabitation à cohabitation intermittente, puis simple. Les modalités de la vie commune, le fait de se remarier ou non dépendent de la présence d'enfants et de petits-enfants, du motif de la vie solitaire et de sa durée, de raisons financières ou religieuses ... L'accroissement de l'espérance de vie sans incapacité et le modèle de la retraite – épanouissement personnel permet le développement de ces nouveaux couples.

Dans un cas comme dans l'autre, les grands-parents ne sont pas "prêts" et se sentent trop jeunes pour assumer des petits enfants¹⁰⁶.

➤ Du patriarcat au papi

La sociabilité de la plupart des jeunes retraités se tourne pourtant largement vers la famille¹⁰⁷. On trouve aujourd'hui 12,6 millions de grands-parents. L'âge médian de la grand-parentalité s'établit à 56 ans, et, à 66 ans, ¾ des gens ont au moins un petit-enfant¹⁰⁸. La plupart des grands-parents actuels sont jeunes, ils ont eu tôt des enfants qui sont eux-mêmes des parents précoces. Cette situation est une exception, les grands-parents de demain seront plus âgés, en raison du recul de l'âge à la première naissance.

Ces nouveaux grands-parents sont plus investis que les anciens dans la garde des petits-enfants¹⁰⁹. Ils sont aussi plus indépendants par rapport à leur parenté.

¹⁰³ Nicole Gognalons- Nicolet, op. cit.

¹⁰⁴ Anne Flipo, David le Blanc, Anne Lafferère Insee première n°640 mai 99, *De l'histoire individuelle à la structure des ménages*.

¹⁰⁵ Vincent Caradec *Les formes de la vie conjugale des "jeunes" couples "âgés"*, Population 4-5, 1996

¹⁰⁶ Claudine Attias-Donfut et Martine Ségalen, op. cit. remarquent aussi ce phénomène

¹⁰⁷ Données sociales, op.cit.

¹⁰⁸ Francine Cassan, Magali Mazuy et Laurent Toulemon *Douze Millions et demi de grands-parents* INSEE Première n° 776, mai 2001

¹⁰⁹ Claudine Attias-Donfut et Martine Ségalen, op. cit.

☛ **Financièrement**

Au cours des vingt dernières années, les revenus des plus de 60 ans ont plus progressé que ceux de l'ensemble de la population. En 1990, le niveau de vie des ménages de plus de 60 ans est supérieur de 10% à celui des ménages de moins de 60 ans¹¹⁰. Ce sont en effet les premières – et les dernières ?¹¹¹ – générations à avoir profité d'aussi bonnes conditions de travail et de retraite : chômage faible, couples bi-actifs, retraites avantageuses ...

☛ **Physiquement**

Ainsi que nous le soulignons, l'accroissement de l'espérance de vie s'est accompagnée d'un retard de l'âge de l'incapacité¹¹². Jusqu'à 75 ans, les grands-parents sont souvent en parfaite santé.

☛ **Familialement**

Même si la période de vie seule a augmenté, les personnes âgées vivent plus longtemps en couple¹¹³. Or, les personnes en couple sont plus actives, pour leurs activités de loisirs personnels ou pour les contacts avec la famille¹¹⁴.

Ces nouveaux grands-parents très actifs sont bien éloignés du vieillard-patriarche de famille qui existait il y a encore deux générations. Indépendants, il ne sont plus une charge familiale. Actifs, ils ne sont plus seulement tournés vers leur descendance. Il leur faut trouver un nouveau rôle, entre l'investissement familial et la réalisation de leurs envies.

B) Le quatrième âge

Retardée, la période de dépendance en fin de vie existe pourtant : 20 à 30% des plus de 75 ans connaissent une dépendance "forte". Alors que les hommes vivent cette période avec leur épouse, les femmes la subissent généralement alors qu'elles sont veuves. Durant cette période, les enfants sont contraints de s'occuper de leurs parents. Il s'agit généralement du moment où une quatrième génération s'ajoute à la famille, transformant les grands-parents en arrière-grands-parents.

¹¹⁰ Marceline Bodier, *Les effets d'âge et de génération sur le niveau et la structure de la consommation* in Economie et Statistique n° 324-325 1999

¹¹¹ Louis Chauvel, *Le destin des générations, Structure sociale et cohortes en France au Xx^e siècle*, Paris, PUF, 1998

¹¹² Patrick Bourdelais, op.cit

¹¹³ Guy Desplanques, *La situation familiale des personnes âgées* Données sociales 1996

¹¹⁴ Claudine Attias-Donfut et Martine Ségalen, op. cit. ainsi, les grands-parents en couple gardent plus souvent les petits-enfants que les personnes seules

➤ Le rapprochement des générations en fin de vie

➤ La cohabitation se raréfie.

En trente ans, la cohabitation avec les parents a considérablement diminué : en 1968, 32% des femmes de 75 à 79 ans habitaient sans conjoint dans un ménage avec une autre personne au moins ; c'est le cas de 14% des femmes de cet âge en 1990¹¹⁵. Quand les personnes ne peuvent plus être maintenues à leur domicile, elles partent aujourd'hui en institution¹¹⁶. Parmi les cohabitants, la moitié a toujours résidé ensemble, c'est généralement le cas des agriculteurs, plus souvent des hommes. Les filles au contraire reviennent cohabiter avec leur mère, après un divorce ou un veuvage. La situation de coresidence vise essentiellement à aider l'enfant, alors que la recohobitation en fin de vie est destinée à aider le parent¹¹⁷. La cohabitation n'est pas uniforme sur le territoire, elle est plus fréquente dans les départements ruraux, particulièrement dans le Sud Ouest¹¹⁸. Cette chute de la cohabitation est souhaitée par les deux générations, car, ainsi que le souligne une femme de la génération 2, "ça ne veut pas dire que les générations qui vivent ensemble, c'est une réussite".

➤ Cette autonomie apparente n'exclut pas une grande proximité.

Comme nous l'avons remarqué, les femmes-pivot soutiennent leur mère, en particulier en matière de services domestiques et administratifs. Au moment du départ en retraite, les enfants sont plus disponibles. L'échange de visites, de services se densifie encore¹¹⁹. Ainsi, 94% des personnes qui ont besoin d'être aidées le sont effectivement¹²⁰. On assiste souvent à ce moment à un rapprochement géographique des mères de leur fille la plus assidue.

La période de dépendance est une période de rapprochement avec les enfants. La communauté de vie a quasiment disparu. Elle a été remplacée par une série d'attentions et de services, effectuée par les filles essentiellement.

¹¹⁵ Guy Desplanques, op. cit.

¹¹⁶ Claudine Attias-Donfut, *Sociologie des Générations*, précité : en ville, 80% des décès ont lieu dans une institution

¹¹⁷ ibidem

¹¹⁸ Guy Desplanques, op. cit.

¹¹⁹ Claudine Attias-Donfut, op. cit.

¹²⁰ Sylvie Renaut et Alain Rozentier *Les familles à l'épreuve de la dépendance* in Claudine Attias-Donfut, *Les solidarités entre générations*, op. cit.

➤ Être arrière-grand-parent

Entre 65 et 90 ans, on devient arrière-grand-parent¹²¹ ; l'âge médian pour devenir arrière-grand-mère est de 84 ans, arrière-grand-père de 87 ans¹²². On compte aujourd'hui 2 millions d'arrière-grands-parents, qui sont des femmes pour 70%, et 30 000 arrière-arrière-grands-parents¹²³.

☛ Ce rôle est tout à fait inédit et provoque la perplexité.

D'un côté, les personnes à la tête d'une famille à quatre ou cinq générations sont très fières de leur longévité et de leur descendance¹²⁴. Pour les enfants, les bisaïeux matérialisent la transmission familiale, et permettent d'articuler l'histoire de France à l'histoire de la famille.

D'un autre côté, leurs contacts avec les arrière-petits-enfants sont plus lointains qu'avec les petits-enfants, car deux générations les séparent. Ils sont aussi plus espacés, car, arrivé à cet âge, la présence d'enfants en bas âge est fatigante.

Un des indices de l'ambiguïté de la position de la bisaïeule est le problème de l'appellation du nouvel arrière-grand-parent par rapport au nouveau grand-parent. Donner deux noms différents (mamie / mémé), accoler le prénom font partie des solutions utilisées pour désigner ce nouveau rôle familial¹²⁵.

Guy Desplanques compare à juste titre l'évolution de la vieillesse à celle de la jeunesse. "Même si elle a des causes très différentes, cette évolution (...) n'est pas sans rappeler ce qui se passe au moment du passage à l'âge adulte : à la fois un retard des étapes et une multiplication des périodes correspondant à des modes de vie distincts"¹²⁶. Par le même processus que pour la jeunesse, la visibilité de la position statutaire est brouillée. On peut distinguer essentiellement deux étapes. Durant le "3^e âge", les grands-parents dynamiques occupent encore de nombreux rôles et s'investissent dans la vie familiale, notamment en gardant les petits-enfants. Par la suite, le "4^e âge" est plus dépendant de l'aide des enfants, mais offre la possibilité de construction d'un nouveau rôle : l'arrière-grand-parent.

¹²¹ Sophie Pennec, op. cit.

¹²² INSEE Première n° 776, précité

¹²³ ibidem

¹²⁴ Enquête Novartis / Fondations Nationale de Gérontologie

¹²⁵ ibidem

¹²⁶ Guy Desplanques, op. cit. p 309

4. ÉVOLUTIONS TRANSVERSALES

Certaines évolutions ne s'attachent pas à une période spécifique du cycle de vie, mais les affectent toutes. Ces évolutions concourent elles aussi à brouiller les repères traditionnels et à personnaliser les parcours. La conséquence en est une plus grande complexité de la position individuelle. Selon Claudine Attias-Donfut¹²⁷ "le cycle de vie familial n'obéit plus aux normes institutionnelles et aux normes d'âge qui prévalaient encore il y a 20 ans, il se diversifie et se brouille. Les périodes de transition au début et à la fin de la vie active s'allongent et deviennent floues. Les différentes temporalités se décalent, se complexifient, rendant d'autant plus imprécis les *repères générationnels*¹²⁸ à l'échelle de la société".

➤ *Les normes d'âge s'allègent.*

On a souvent¹²⁹ souligné le stress lié au décalage par rapport à une norme d'âge. Mais il semble que cette norme s'affaiblit, avec la multiplication de situations "hors normes". Pour Georges Balandier¹³⁰ "les coupures d'âge, elles aussi, ne tracent plus les limites d'espaces sociaux nettement dessinés". L'âge devient un critère moins pertinent dans la définition des étapes¹³¹.

➤ *L'ordre de passage des étapes se diversifie.*

Les étapes professionnelles comme personnelles ne se déroulent plus dans un ordre systématique¹³². Nous avons remarqué pour les jeunes que l'accès à l'emploi, au logement, la mise en couple se déroulent aujourd'hui au gré des opportunités. Identiquement, l'arrêt effectif de l'activité précède souvent la retraite. Le résultat en est qu'il est plus difficile d'inférer le passage d'une étape à partir du passage d'une autre.

➤ *Les étapes se multiplient.*

Au trois grands temps du cycle de vie – jeunesse, maturité, vieillesse – viennent se superposer des étapes intermédiaires de plus en plus nombreuses. Le temps se morcelle, et les phases sont de plus en plus courtes. L'allongement de l'espérance de vie peut être conçue comme une des causes de cette multiplication des expériences. La désynchronisation des étapes professionnelles et personnelles en est une autre.

¹²⁷ Claudine Attias-Donfut, op. cit. p.44

¹²⁸ souligné par nous

¹²⁹ Neugarten cité par Claudine Attias-Donfut, *Sociologie des générations*, précité

¹³⁰ Georges Balandier *Le détour : pouvoir et modernité* Fayard, Paris, 1985 p 184

¹³¹ Martin Kohli cité par Claudine Attias-Donfut, *Génération et âges de la vie*, précité

¹³² ibidem Martin Kohli parle de dénormalisation des parcours

➤ Les étapes sont moins institutionnalisées.

Les rites institutionnels qui scandaient naguère la vie prennent moins d'importance. Le mariage ne marque plus le début de la vie en couple, le divorce n'en marque plus la fin, la retraite n'est plus le signe de l'arrêt de l'activité. Des étapes privées et personnelles remplacent les étapes publiques. La visibilité de la position est moindre.

➤ Les étapes ne sont pas les mêmes pour tous.

Le parcours de chacun est conditionné par des éléments discriminants¹³³. Ainsi, le retard des étapes de passage à l'âge adulte touche tous les jeunes. Mais alors que les non diplômés *subissent* ce retard, les plus diplômés *profitent* de cette période de construction.

➤ Les étapes sont réversibles.

De nombreux exemples de cette réversibilité existent à tout âge.

Durant la jeunesse, certains jeunes retournent chez leurs parents après leurs études, ou après une expérience amoureuse ou professionnelle échouée¹³⁴.

Durant la maturité, le divorce et le remariage sont des événements permettant de retourner à une situation précédente : le célibat – pour les divorcés sans enfant - , le couple.

A la vieillesse, la remise en couple de personnes divorcées ou plus souvent veuves est aussi un retour à une situation de couple.

Il semble qu'on ne soit à aucun moment "installé" dans une position.

Cette multiplicité des parcours, qui s'individualisent, produit un brouillage des positions. Il est aujourd'hui plus complexe qu'autrefois d'associer un rôle, un statut et un âge. Ce phénomène permet le développement de relations plus personnalisées, moins statutaires.

L'étude des différentes phases du cycle de vie nous mène à la conclusion que "depuis plusieurs années, l'organisation typique –aussi bien objective que subjective – du cycle de vie devient de moins en moins claire."¹³⁵ La multiplication des étapes et leur désinstitutionnalisation brouillent la perception de la *position* relative dans le cycle de vie. Ce brouillage complexifie les rapports entre les générations, la hiérarchie traditionnelle étant plus difficile à mettre en œuvre.

Les individus moins soumis à des relations statutaires entretiennent de nouveaux types de relations. Celles-ci reposent sur l'équilibre entre la proximité affective et l'autonomie.

¹³³ ibidem Martin Kohli souligne aussi la diversification des modes de vie.

¹³⁴ Catherine Villeneuve-Gokalp, *Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents*, précité

¹³⁵ *Dictionnaire de la sociologie*, précité, article Cycle de vie